

PROJET DE LOI

adopté

le 1<sup>er</sup> mars 2011

N° 71  
**S É N A T**

SESSION ORDINAIRE DE 2010-2011

---

---

## PROJET DE LOI

ADOPTÉ PAR LE SÉNAT

*autorisant l'approbation de l'accord entre le  
Gouvernement de la République française et le  
Gouvernement de la République centrafricaine  
instituant un partenariat de défense.*

*Le Sénat a adopté, en première lecture, le projet de  
loi dont la teneur suit :*

---

**Voir les numéros :**

**Sénat : 103, 245 et 246 (2010-2011).**

### **Article unique**

Est autorisée l'approbation de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de la République centrafricaine instituant un partenariat de défense (ensemble une annexe), signé à Bangui le 8 avril 2010, et dont le texte est annexé à la présente loi<sup>1</sup>.

*Délibéré en séance publique, à Paris, le 1<sup>er</sup> mars 2011.*

*Le Président,*

*Signé : Gérard LARCHER*

---

<sup>1</sup> *Nota* : voir le document annexé au n° 103 (2010-2011), Sénat.